

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	8

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 0
Contre : 8
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture des Ardennes  
Le : 27/04/2024  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 26 Avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Thin le Moutier s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTEAUX Jean François, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/04/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/04/2024.

**Présents** : M. MARTEAUX Jean François, Maire, Mmes : ATTIBA Christine, COLINET Carole, JONET Carine, ROBQUIN Laurence, MM : BERNIER Eric, BONATO Grégory, BRICART Jean-Marie, COLINET François, LAMBLOT Thierry, PÉCHEUX Patrick, RICAULT Patrice

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GACHENOT Laurent à M. BRICART Jean-Marie

Excusé(s) : M. GOFFETTE Gaël

**A été nommé(e) secrétaire** : M. PÉCHEUX Patrick

### 2024042601 – Avis sur un parc éolien dans les communes d'Aubigny-les-Pothées, Logny-Bogny, Lépron-les-Vallées

Après la présentation de la demande des services de la Préfecture, M. le Maire indique que la clé USB contenant toutes les informations sur le dossier a été tenue à la disposition des conseillers municipaux pour avoir des renseignements complémentaires avant cette réunion.

Le Conseil émet un avis défavorable à l'installation de 7 aérogénérateurs et de 4 postes de livraison sur les communes d'Aubigny-les-Pothées, Logny-Bogny, Lépron-les-Vallées.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 27/04/2024  
Le Maire  
Jean François MARTEAUX